

# Agendas municipaux de l'agriculture urbaine et périurbaine :

un guide pour intégrer  
l'agriculture dans  
les processus de  
planification urbaine

Résumé exécutif





# Agendas municipaux de l'agriculture urbaine et périurbaine :

un guide pour intégrer  
l'agriculture dans  
les processus de  
planification urbaine



# Résumé

- 5 Comprendre pourquoi l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est un thème stratégique pour améliorer la planification des villes et la qualité de vie de leurs habitants.
- 10 Comment cet agenda peut réduire les problèmes de la ville et contribuer à son développement ?
- 24 Quels sont les principaux enseignements qui doivent être pris en compte lors de la planification d'un agenda municipal de l'AUP ?



**Comprendre  
pourquoi l'agriculture  
urbaine et périurbaine  
(AUP) est un thème  
stratégique pour  
améliorer la planification  
des villes et la qualité  
de vie de leurs  
habitants.**



## Qu'est-ce que l'agriculture urbaine et périurbaine ?

Ensemble d'activités agricoles situées au sein des zones urbaines ou des régions voisines (dites périurbaines), qui intègrent la culture, la transformation et la distribution d'une diversité de produits alimentaires et non alimentaires. Une caractéristique importante de l'AUP est sa capacité à promouvoir la circularité des ressources, à travers des pratiques telles que les systèmes de compostage des déchets organiques, la réutilisation de l'eau, la production d'énergie grâce à la combustion de biomasse, ce qui contribue à l'efficacité de la gestion des déchets.

### CHAÎNE DE VALEUR DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PÉRIURBAINE

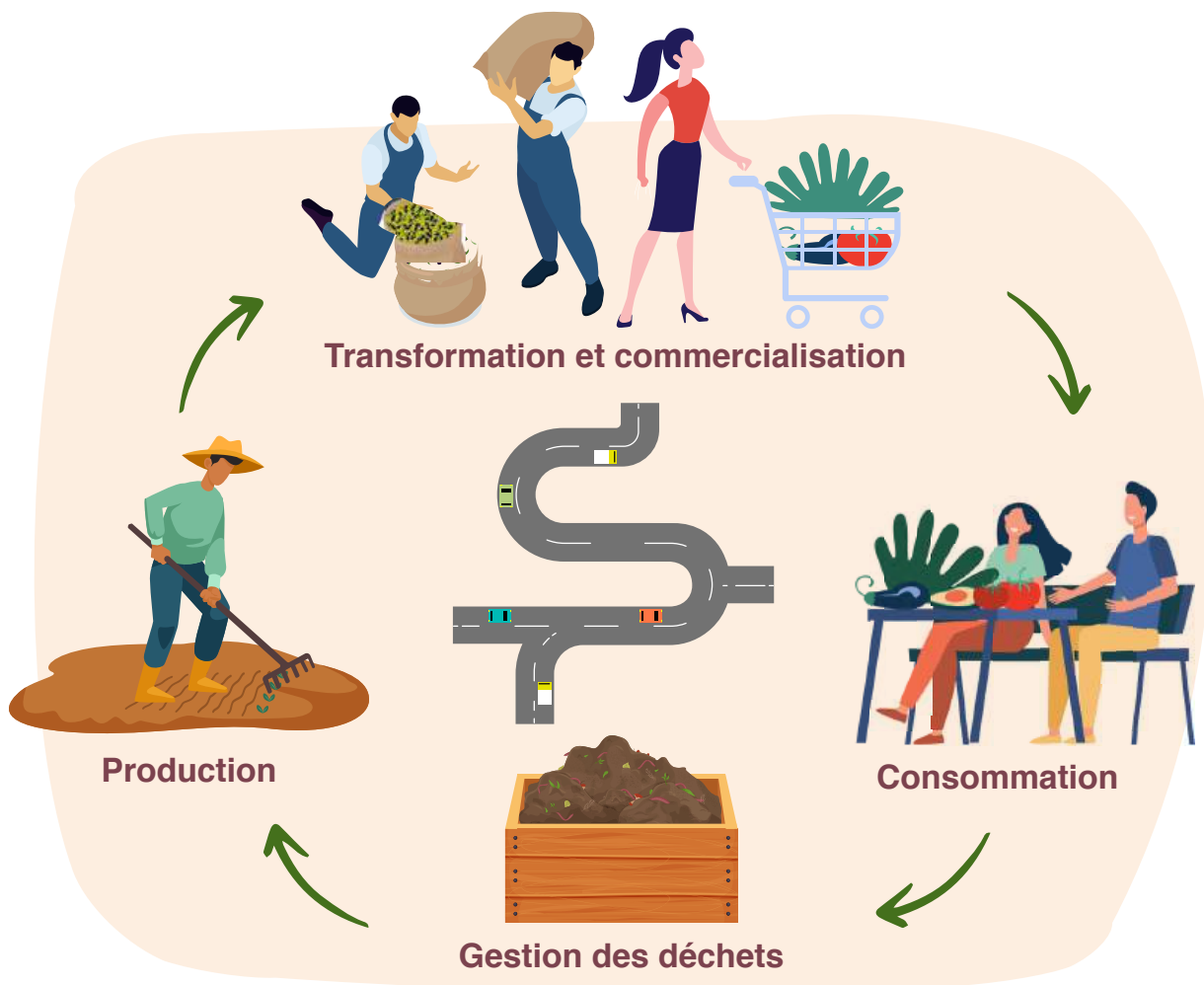
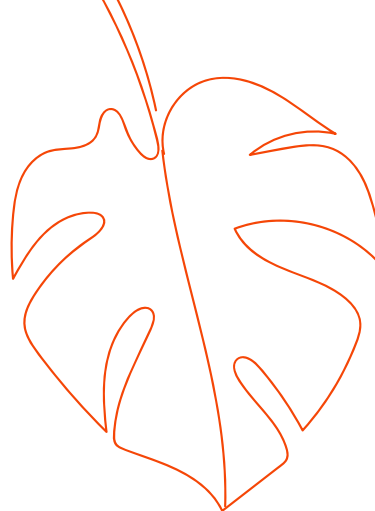


Figure 1 : Chaîne de valeur de l'agriculture urbaine et périurbaine.

<sup>1</sup> - MOUGEOT, 2009.



# 5

## caractéristiques de l'agriculture urbaine et périurbaine qui reconfigurent les relations ville-ruralité

- **La proximité des marchés permet de raccourcir la chaîne de valeur :** le rapprochement des centres de consommation permet, souvent, de diminuer, voire éliminer, le nombre d'agents intermédiaires, lorsque la production est destinée à l'autoconsommation ou à la vente directe au consommateur.
- **Des fonctions multiples au-delà de la production de denrées alimentaires ou de biens primaires :** dans les zones urbaines et périurbaines, l'agriculture peut prendre des formes très variées, depuis les parterres de fleurs dans des places publiques, aux jardins pédagogiques, aux fermes périurbaines fortement insérées au marché. Ainsi, au-delà de la génération de revenus et de la production alimentaire, les résultats attendus sont aussi pédagogiques, culturels, thérapeutiques, militants, hédonistes. Ils concernent également la santé physique, psychique ou mentale.
- **De multiples profils d'exploitants :** il est très courant que les exploitants de l'AUP aient diverses expériences antérieures et que l'AUP ne soit pas leur occupation principale. La diversité de ces profils, tels que les agriculteurs familiaux, les populations et communautés traditionnelles ou les nouveaux entrants, se reflètent dans les demandes qui seront faites à la gestion publique municipale en termes d'accès aux ressources et de formation technique.
- **Bases agroécologiques pour soutenir les programmes et initiatives :** basée sur des savoirs traditionnels de l'agriculture familiale, l'agenda écologique apparaît comme un élément central de l'agriculture en zones urbaines et périurbaines. Cela a pour objectif de transformer les systèmes agroalimentaires locaux et construire une perspective urbaine nouvelle, centrée sur l'accès de la population aux biens et ressources naturelles.
- **La nécessité de politiques structurantes pour l'AUP :** bien que de nombreuses municipalités aient fait des progrès certains dans l'institutionnalisation d'un cadre juridique pour l'AUP, souvent l'AUP n'est pas reconnue comme une activité « légale » à développer en milieu urbain. Ou si elle est autorisée, elle manque encore de structures d'accompagnement ou de politiques qui renforcent son développement.

## Pourquoi se préoccuper de l'AUP ?

L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est...



**...une action structurante pour éradiquer la faim et promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

- Dans l'AUP, les distances parcourues par les aliments depuis la production jusqu'à la consommation sont réduites. Cela ouvre des opportunités pour repenser les flux du système agroalimentaire local. En plus de faciliter l'approvisionnement en aliments indispensables pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'AUP promeut l'amélioration des habitudes alimentaires et la valorisation des aliments issus de la biodiversité brésilienne, comme les fruits indigènes, les herbes médicinales et les plantes alimentaires non conventionnelles.



**...une stratégie de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes.**

- Différentes expériences au Brésil et dans le monde ont trouvé dans l'AUP une solution pour réduire des inégalités grâce à l'inclusion sociale et productive. En plus d'une source de revenus pour les personnes impliquées, l'AUP encourage la consommation d'aliments sains, renforce les liens avec la communauté et l'accès à de nouvelles informations.



**...un allié de la santé mentale, physique et psychique.**

- Par le contact avec la nature, l'exercice physique et la socialisation entre différents exploitants, l'AUP est considérée comme une activité thérapeutique qui améliore la santé, les habitudes de vie saines, le bonheur et le plaisir. Différentes initiatives sont également développées spécifiquement pour réduire les taux d'anxiété et de dépression.



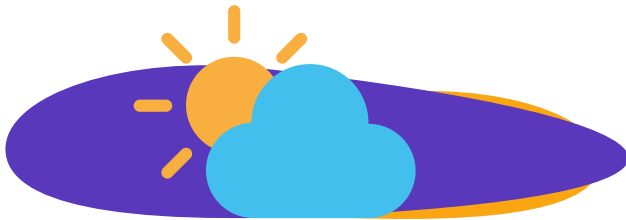
### ...un moyen de transformer l'éducation et d'autonomiser les personnes

- Les jardins dans les espaces institutionnels sont innombrables, tels que dans les écoles, les postes de santé et les centres de réinsertion sociale. Au sein de ces différentes initiatives, la relation entre les communautés humaines et la nature contribue à la formation de mentalités et cultures nouvelles, pouvant être un instrument puissant pour l'engagement communautaire.



### ...une manière de repenser la ville à l'aune du bien-être de ses habitants

- Les différentes initiatives de l'AUP renforcent la vie en communauté et une relation harmonieuse avec la nature. Ces paramètres constituent la base fondamentale d'une vie digne, et se déclinent en avantages concrets tels que la sécurité publique, la culture, les loisirs, la récréation et le bien-être.




### ...un agenda fondamental pour faire face aux changements climatiques et pour la gestion des déchets urbains.

- L'AUP peut être considérée comme une « solution fondée sur la nature »<sup>2</sup> contribuant à réduire les risques et les dommages climatiques, tout en promouvant la résilience et la circularité des ressources dans la ville. Selon la taille et les caractéristiques de chaque initiative, il est possible d'obtenir des résultats en termes de réduction des émissions, de captage du carbone, d'atténuation de la chaleur et des inondations, ainsi que des avantages supplémentaires tels que la conservation des ressources en eau et de la biodiversité.

---

<sup>2</sup> - UNEP, 2019.



**Comment cet agenda  
peut-il réduire les  
problèmes de la ville  
et contribuer à son  
développement ?**

Le document « Agendas municipaux pour l'agriculture urbaine et périurbaine : un guide pour insérer l'agriculture dans les processus de planification urbaine » a été développé pour répondre à une demande d'orientation conceptuelle et méthodologique de la part des municipalités brésiliennes. En ce sens, le message central du Guide est de mettre en valeur le potentiel de l'AUP pour pourvoir à divers défis urbains, en comprenant les interconnexions entre la production alimentaire et d'autres domaines (humains, sociaux, économiques et environnementaux).

Dans ce contexte, au moins six étapes structurantes participent à la construction des agendas municipaux d'agriculture urbaine. Elles sont décrites dans les pages suivantes et résumées dans la figure 2 ci-dessous.



Figure 2 : Six étapes pour élaborer et/ou renforcer les programmes municipaux de l'AUP.

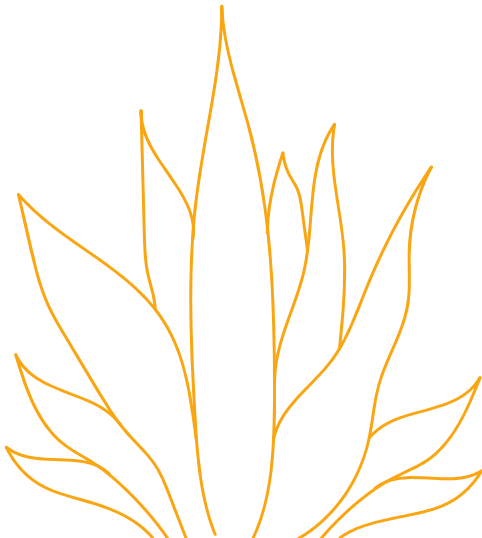
ÉTAPE

1

## Cartographier et mobiliser les acteurs stratégiques, pour garantir une large participation de la société

L'un des principes directeurs de l'action municipale en AUP consiste à créer des espaces d'interaction, de dialogue et de participation sociale. Comprendre l'écosystème des acteurs du territoire suppose donc de dépasser les limites de la commune, et en incluant même ceux des régions environnantes, qu'il s'agisse de communes voisines, d'entreprises, d'universités et d'instituts de recherche, d'associations et coopératives, de groupes informels, de collectifs et d'organisations de la société civile. Une telle cartographie doit rendre compte de la diversité des acteurs impliqués dans la chaîne de valeur de l'AUP, de la production à la consommation, en passant par la gestion des déchets. Par ailleurs, il est important d'identifier les services et les organes concernés au sein même de la gestion publique, pour créer un environnement favorable à l'action intersectorielle.

Au-delà du pouvoir exécutif, à savoir au niveau de la sphère législative, il convient d'identifier et de mobiliser les partenaires potentiels et les lieux où les plaidoyers sont nécessaires et possibles. Certaines municipalités disposent de fronts parlementaires importants sur des sujets tels que de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du droit à la ville, des enjeux environnementaux, entre autres, qui peuvent mobiliser les forces politiques en vue de faire évoluer les cadres juridiques du renforcement de l'AU.

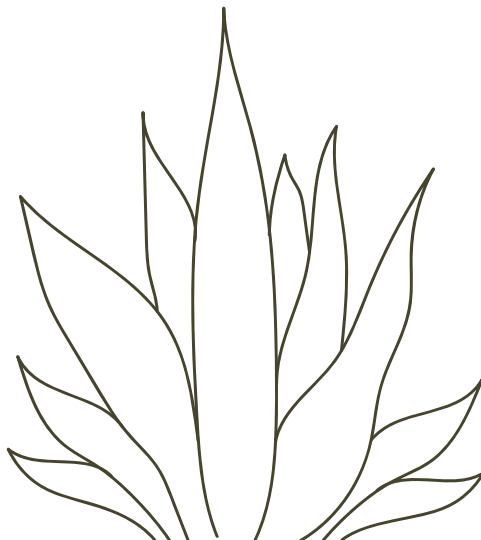


ÉTAPE

2

## Définir la portée et prioriser les avantages stratégiques de l'AUP

A cette étape, il est pertinent de systématiser les principaux défis et les questions centrales pour le développement de la municipalité, souvent présents dans différents documents de la planification urbaine : schéma directeur, plans pluriannuels et plans communaux des différents secteurs. Par ailleurs, d'autres problématiques peuvent être identifiées avec les acteurs réunis à l'étape 1.



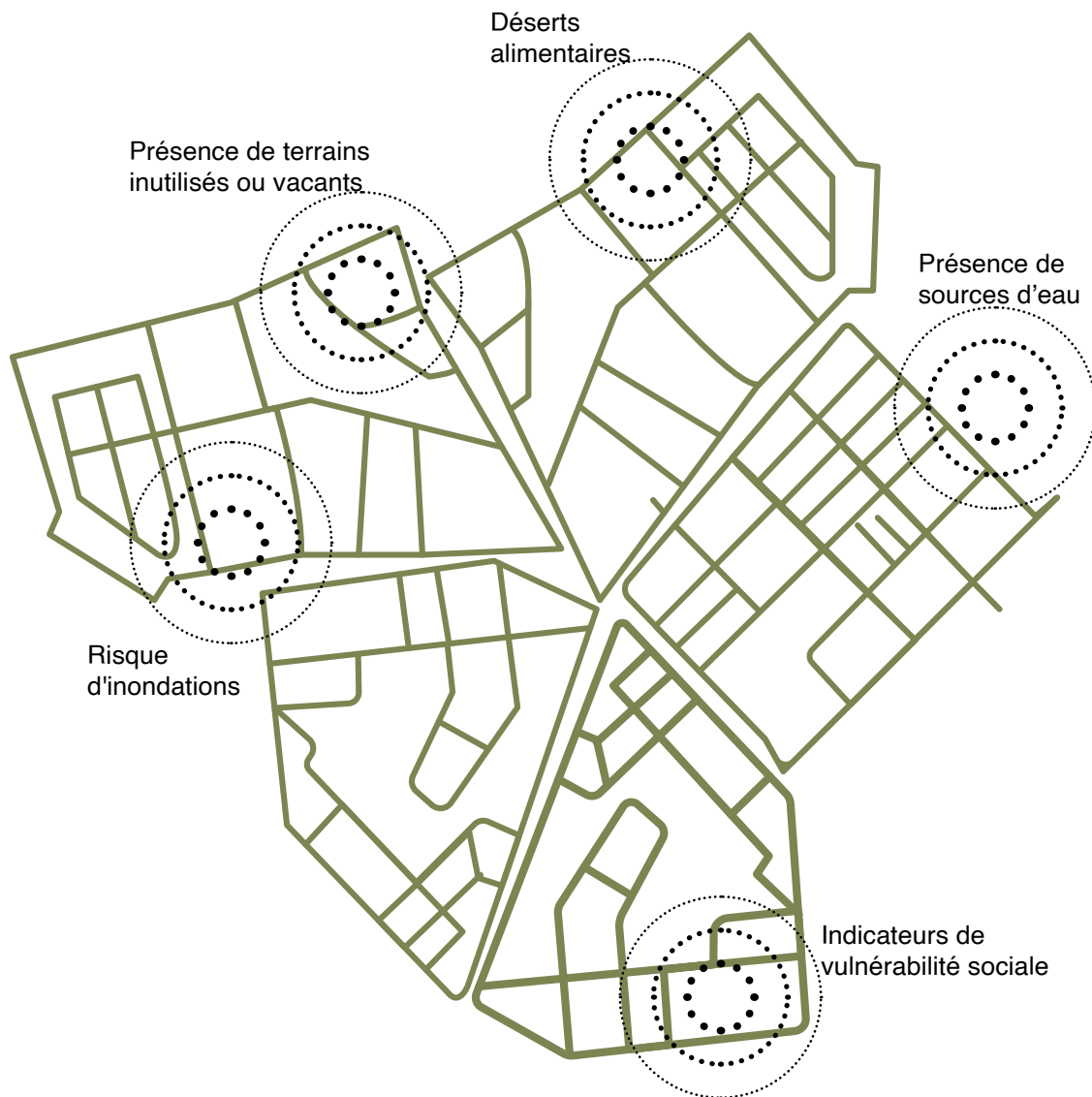


Figure 3 : Identifier les demandes de la ville pouvant être satisfaites grâce aux initiatives en AUP est une étape importante, et nécessite de comprendre cette activité au-delà de la production alimentaire.

Une fois les « demandes » de la ville établies, le tableau des bénéfices potentiels du projet l'agriculture urbaine et périurbaine (Figure 4) peut être un point de départ pour identifier des solutions potentielles. Cette approche a pour objectif d'intégrer l'AUP dans la planification urbaine et d'établir des liens entre les espaces de production alimentaire et les autres types d'effets (humains, sociaux, économiques et environnementaux).

# Sociale

Dimensions des effets positifs

Humain

- Revitalisation de la dignité
  - Éducation alimentaire
- Reconnexion à la nature
  - Bien-être
- Santé physique, mentale et psychique
- Réduction de la pauvreté

- Éducation
- Sécurité publique
- Coopération et partenariats
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Maintien des identités socioculturelles
- Cohésion communautaire
- Culture, loisir, récréation



- Génération d'emplois et de revenus
- Renforcement de l'économie solidaire
- Raccourcissement des chaînes d'approvisionnement
- Réduction des dépenses alimentaires
- Utilisation productive des vides urbains

Économique

# Environnemental

- Conservation de la biodiversité
- Réduction de la consommation d'énergie
- Réduction des déchets urbains
- Amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et du sol
- Réduction des risques d'inondations
- Régulation du microclimat
- Séquestration du CO2
- Beauté des paysages

Figure 4 : Avantages potentiels de l'AUP pour les villes et leurs habitants, regroupés à partir des quatre dimensions proposées par TEEB Agriculture & Alimentation

- **Dimension humaine** : bénéfices collectifs et individuels, tels que la santé, les connaissances, les aptitudes et compétences pour créer des relations personnelles, sociales et économiques.
- **Dimension économique** : inclut les avantages provenant de la réduction des inégalités dans les villes et de l'accès aux ressources matérielles, intellectuelles, financières et industrielles.
- **Dimension environnementale** : met en relief les bénéfices liés à la capacité des écosystèmes à fournir des services pour le bien-être humain.
- **Dimension sociale** : intègre les avantages facilitant la coopération au sein ou entre les groupes d'exploitants de l'AUP, y compris des institutions, ainsi que des normes, des réseaux, des valeurs et des compréhensions partagées.

ÉTAPE

# 3

## Caractériser l'AUP pour visualiser la mosaïque des typologies sur le territoire et leurs complémentarités

Les initiatives d'AUP, tels que recensés par les acteurs publics prennent des formes aussi variées que des potagers communautaires ou pédagogiques, des unités de production familiales, des fermes périurbaines hautement productives et orientées vers le marché, des herbiers sur les places publiques, toits végétalisés, serres agricoles urbaines, ou encore des fermes verticales.

Chacune d'elle représente, dans une mesure variable, des avantages de différentes dimensions – humaines, sociales, économiques ou environnementales – en fonction de leurs caractéristiques et leurs interactions avec le territoire. Il est donc proposé que les villes travaillent avec une mosaïque de types d'AUP afin d'améliorer la portée des multiples avantages (Figure 5).

A cette étape, il est d'abord important de reconnaître les initiatives d'AUP présentes dans la municipalité, à partir d'un processus d'interaction avec différents acteurs – cartographiés à l'étape 1.

Il est en outre possible d'identifier de nouveaux types pouvant être promus afin d'atteindre les objectifs priorités à l'étape 2. Il est donc important que chaque municipalité identifie les types stratégiques d'AUP qu'elle veut prioriser, en cartographiant leurs caractéristiques et leurs avantages potentiels.

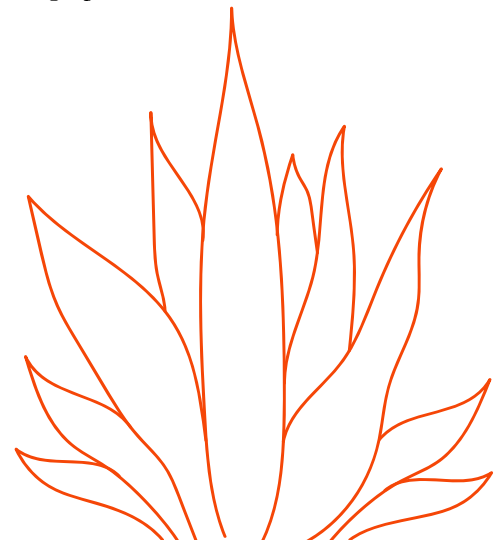




Figure 5 : Typologie d'AUP afin de pouvoir maximiser la portée de divers avantages

Reconnaissant la grande diversité des initiatives d'AUP, le Guide propose, dans la figure 6, un cadre analytique ayant pour but de favoriser la création et la description de chaque type d'AUP dans une municipalité. Il est basé sur dix variables, présentées ci-dessous.

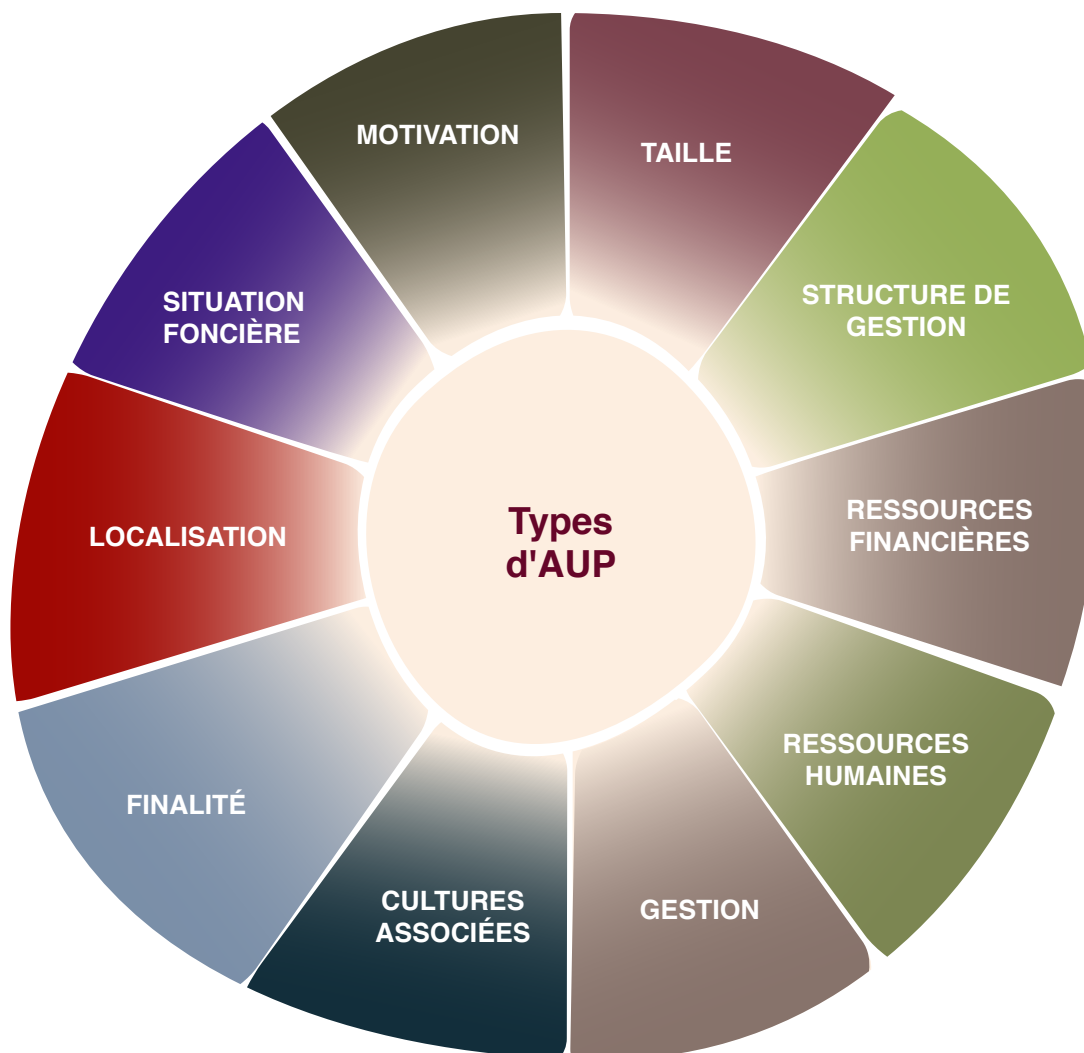


Figure 6 : Cadre d'analyse pour caractériser les types d'AUP dans la municipalité.

Pour collecter les informations et remplir le tableau, les agents publics peuvent utiliser des méthodes simplifiées, économes en temps et en ressources. L'une d'elles est l'accès à des bases de données telles que le recensement agricole et d'autres recherches incorporées à la plateforme de l'IBGE Cidades, en complément des autres catalogues et systèmes d'information produits par la mairie elle-même. La structuration des typologies peut aussi être réalisée à travers une immersion dans le territoire, que ce soit à travers des visites, des rencontres et entretiens, ou encore des moyens virtuels, tels que des formulaires en ligne.

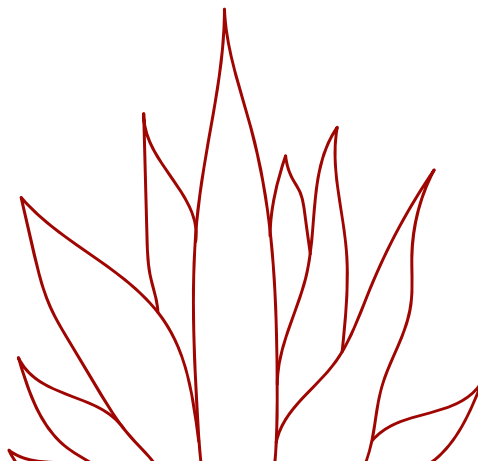
ÉTAPE

# 4 Mettre en œuvre les instruments pour renforcer les agendas municipaux de l'AUP

Un point commun entre les différentes trajectoires de développement de l'AUP est l'interdépendance de différents aspects. Cela peut être lié à différentes étapes de la politique publique, à la formulation du monitoring, ou faire référence à la mission des services publics pour répondre aux besoins des initiatives d'AUP, telles que l'accès à la terre et eau, ou encore les actions d'assistance technique.

Dans les communes qui se distinguent par leurs actions et politiques en faveur de l'AUP, le développement de l'agenda s'est appuyé sur l'interdépendance entre deux axes : **l'institutionnalisation (mise à l'échelle "verticale")** et **des incitations à la multiplication des initiatives (mise à l'échelle "horizontale")**. En pratique, la division de ces deux axes n'est pas stricte et si les actions se déroulent de manière dynamique et souvent superposées. Pour autant cette présentation se veut didactique pour comprendre les instruments dont disposent les agents publics et comment ils peuvent planifier leurs actions.

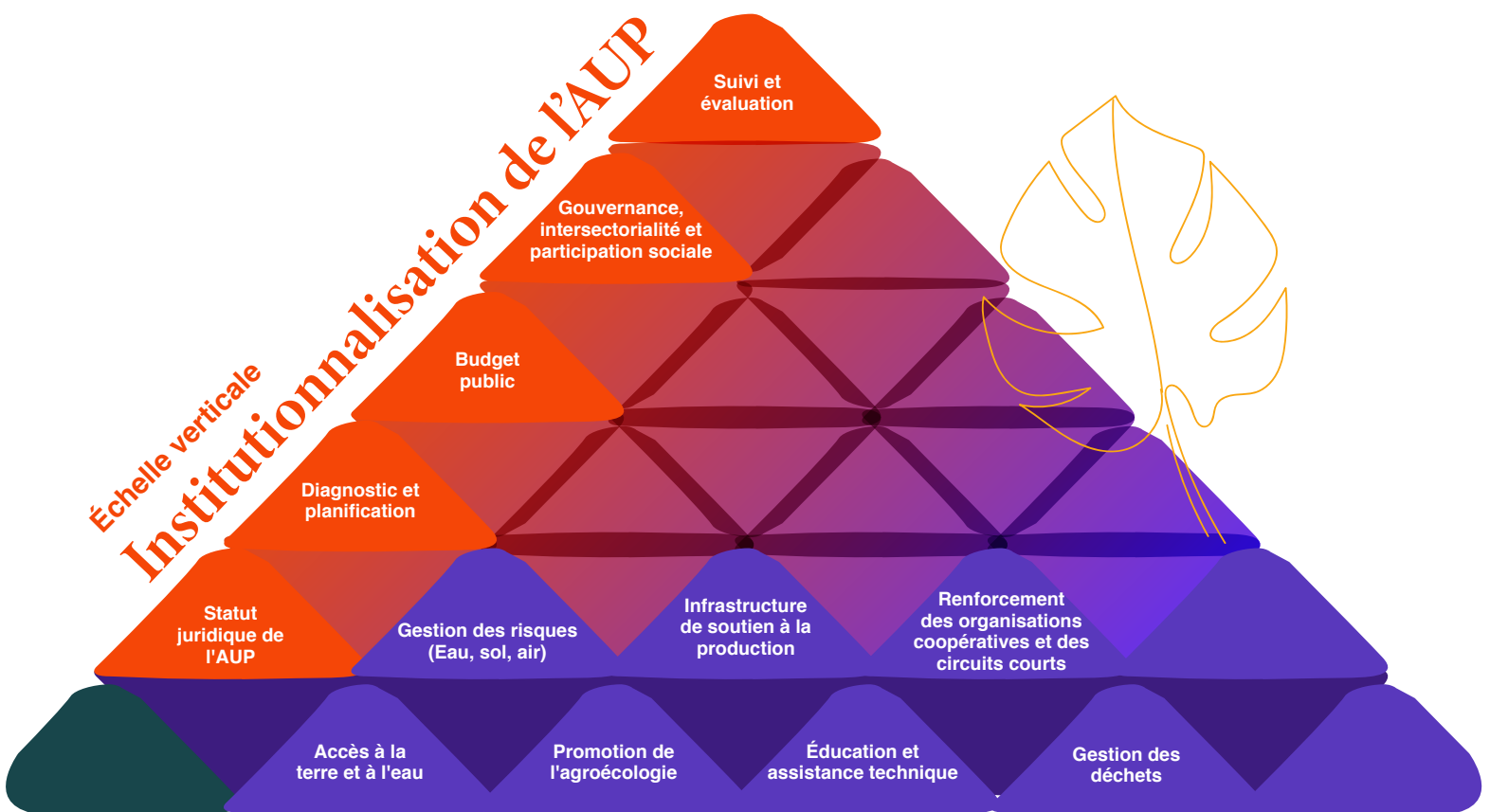
L'idée principale sur laquelle se base le choix de ces deux axes est l'importance de la complémentarité et de l'inter connectivité entre les efforts à la fois verticaux et horizontaux. Des politiques publiques fortes et une institutionnalisation (verticale) peuvent faciliter la prolifération des initiatives (horizontales). À l'inverse, une base solide



d'initiatives (horizontales) peut créer une dynamique et renforcer l'argument en faveur de l'institutionnalisation (verticale).

La reconnaissance du caractère stratégique de l'agenda de l'AUP dans les processus de planification urbaine dépend de l'existence d'une agriculture sur le territoire et des moyens de multiplication. Cependant, limiter l'action à la promotion des initiatives par des programmes spécifiques les rend vulnérables aux cycles politiques. L'institutionnalisation de l'agenda peut atténuer ces discontinuités, mais ne garantit pas à elle seule leur mise en œuvre concrète. Le développement réussi de l'agenda repose sur une progression continue et ascendante dans ces deux dimensions à la fois, en s'appuyant sur une base solide d'initiatives se multipliant à l'échelle du territoire, tout en étant soutenu par un processus d'institutionnalisation qui élargit les opportunités pour l'AUP.

Les instruments de renforcement de l'AUP sont résumés dans la figure 7 ci-dessous.



**Échelle horizontale**  
**Multiplication de l'AUP**


Figure 7 : Tableau de bord des instruments de renforcement de l'AUP – mise à l'échelle horizontale et verticale

## Mise à l'échelle verticale – institutionnalisation de l'AUP :

- **STATUT JURIDIQUE DE L'AUP**, visant à rédiger des lois, des décrets et des règlements permettant l'élaboration d'agendas municipaux de l'agriculture urbaine et périurbaine ;
- **DIAGNOSTIC ET PLANIFICATION**, cherchant à travailler à partir des diverses initiatives existantes d'AUP afin de comprendre leurs opportunités, leurs défis et leurs modèles de gestion. A partir de cela, définir quels seront les domaines d'activité et les instruments de politique publique pouvant être mobilisés ;
- **BUDGET PUBLIC**, relié aux instruments de planification et à l'allocation du budget municipal ;
- **GOVERNANCE, INTERSECTORIALITÉ ET PARTICIPATION SOCIALE**, qui se réfère à la création d'espaces d'administration réunissant différents domaines de gestion publique et des autres acteurs interagissant avec l'agenda de l'AUP ;
- **SUIVI ET ÉVALUATION**, Etape qui permet de vérifier si les résultats obtenus au cours d'une période donnée permettent la continuité et, éventuellement, la multiplication des actions mises en œuvre.

## Mise à l'échelle horizontale – multiplication de l'AUP :

- **ACCÈS À LA TERRE ET À L'EAU**, afin d'identifier les zones propices à la pratique de l'AUP ;
- **GESTION DES RISQUES**, recherchant la qualité du sol, de l'eau et de l'air, comme facteurs fondamentaux pour la production de nourriture sans risques pour la santé des personnes impliquées ;
- **PROMOTION DE L'AGROÉCOLOGIE** comme un ensemble de principes fondamentaux qui guident les initiatives, la production de connaissances et l'adoption de modes de vie plus durables ;
- **INFRASTRUCTURE DE SOUTIEN A LA PRODUCTION**, capable de promouvoir la pratique de l'AUP et de soutenir les exploitants par la fourniture d'équipements, de matériels, machines et intrants ;
- **SERVICES D'ÉDUCATION ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE**, qui interagissent avec les exploitants de l'AUP et la société civile en général, orientant la pratique et diffusant l'agenda municipal ;
- **RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION COOPERATIVE** et des circuits courts, afin de mobiliser les initiatives de commercialisation et de consommation des aliments produits localement ;
- **GESTION DES DÉCHETS**, cherchant à intégrer la circularité des ressources à l'agenda de l'AUP, à travers le compostage des déchets solides de la municipalité.



Sur la base de cette compréhension, il est suggéré d'appliquer **la liste des vérifications à effectuer (checklist) par la gestion publique municipale**, un exercice « d'auto-évaluation » dans lequel il est possible d'identifier les actions déjà réalisées qui sont reliées à la planification de l'AUP, en plus d'identifier quelles seraient les prochaines étapes pour les solidifier dans l'agenda dans son ensemble, en considérant tous les instruments rassemblés dans ce guide.

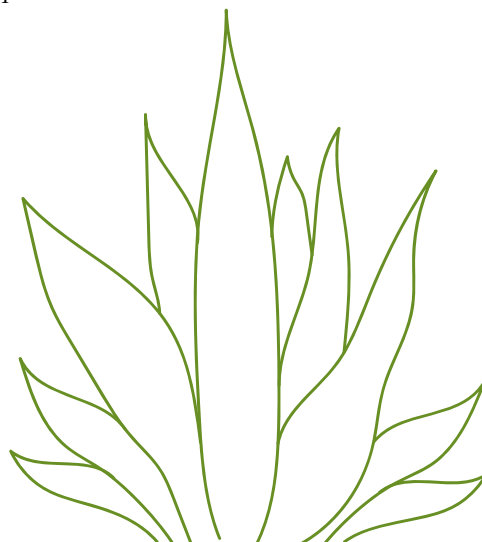
## ÉTAPE

# 5

### Dédier (ou créer) une instance administrative pour ancrer la conduite de l'agenda municipal de l'AUP

Une fois les étapes de planification du programme d'AUP réalisées, il est essentiel de désigner un organe administratif au sein de la commune chargé de la mise en oeuvre des actions au niveau municipal. Avant de créer de nouvelles instances, il faut penser à l'intégration de l'agenda de l'AUP aux équipements/organismes existants, en cherchant à les renforcer. C'est le cas, par exemple, des composantes municipales du Système National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SISAN), comme du Conseil Municipal de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA Municipal) et de la Chambre Inter-sécrétariale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CAISAN-Municipal). En outre, l'approche de l'AUP dans les discussions sur les espaces ruraux se démarque des Conseils de l'Agriculture et du Développement Rural Durable, structures présentes dans plusieurs communes.

Il est extrêmement important que l'instance définie soit un espace de dialogue composé de différents acteurs, avec une forte présence de la société civile. Le modèle de gouvernance de l'agenda de l'AUP peut être un facteur déterminant pour son progrès dans la commune, générant un environnement institutionnel qui réduit les risques de recul face aux changements inhérents à chaque cycle de gestion publique.



ÉTAPE

# 6

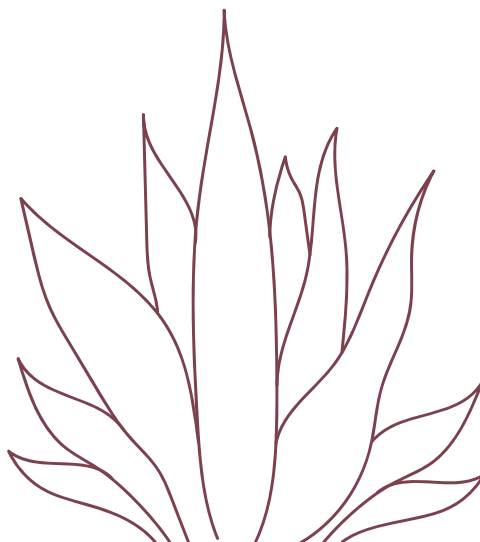
## Surveiller et communiquer les résultats de l'agenda de l'AUP

Dans le cadre de l'agriculture urbaine et périurbaine, il est jugé essentiel de définir des indicateurs quantitatifs, qualitatifs et monétaires afin d'identifier les différentes valeurs associées à l'AUP. Une attention particulière devrait être portée aux indicateurs qualitatifs, puisque de nombreux avantages de l'AUP sont liés aux aspects immatériels, notamment aux dimensions sociales et humaines. Ces indicateurs qualitatifs sont notamment les attributs de la santé mentale et psychologique, l'augmentation du bien-être au contact des espaces verts et la promotion de la cohésion communautaire.

À cet égard, il est d'une importance fondamentale que la participation sociale soit le fil conducteur des actions de suivi et d'évaluation. L'accès aux retours des bénéficiaires et des acteurs municipaux impliqués permet non seulement d'identifier les transformations les plus significatives résultant des actions de l'AUP, mais aussi de mettre en lumière les incohérences et points de conflit, ouvrant ainsi la voie à des améliorations.

Ainsi, sur la base des résultats du suivi et de la communication, de nouveaux cycles peuvent être engagés, avec la possibilité de revisiter certaines étapes précédentes.

En ce sens, il est possible que de nouveaux acteurs surgissent (étape 1) ; qu'en répondant à la demande politique, d'autres bénéficiaires émergent avec une plus grande priorité (étape 2) ; que de nouveaux types d'AUP émergent sur la base de nouvelles technologies et d'arrangements sociaux (étape 3) ; que les espaces de gouvernance soient modifiés (étape 4) ; et que l'instance administrative ait besoin de nouveaux dirigeants ou d'un ajustement de ses performances (étape 5).



**Quels sont  
les principaux  
enseignements qui  
doivent être pris en  
compte lors de la  
planification d'un  
agenda municipal  
de l'AUP ?**

- **L'agriculture urbaine et périurbaine n'est pas nécessairement durable et écologique.** Il existe en effet certaines initiatives d'agricultures urbaines et périurbaines, de nature conventionnelle et principalement commerciale, reposent sur des pratiques générant des externalités négatives pour l'environnement urbain et les écosystèmes. **Ainsi, le renforcement de cet agenda doit s'appuyer sur des propositions favorisant à la transition agroécologique et au droit à la ville.**
- Bien que l'AUP puisse offrir des bénéfices dans divers domaines, il est essentiel de souligner que leur synergie ne se produit pas automatiquement. Il est à ce stade clair **que la dimension environnementale forme la base de ce dont dépend cette agriculture** et à partir de laquelle se développent toutes les autres dimensions. La durabilité de l'agriculture urbaine et périurbaine n'est donc possible, que si les ressources naturelles telles que le sol, l'eau, l'air et la biodiversité sont minimalement préservées, tant sur le plan quantitatif et qualitatif.
- Il est important de considérer, lors de la planification des agendas municipaux de l'AUP, **tous les maillons de la chaîne de valeur** au-delà de la production agricole. En comprenant l'AUP dans le cadre d'un « système agroalimentaire durable », il est possible de cartographier les actions qui peuvent être intégrées dans les étapes de production, transformation, distribution, commercialisation, consommation et gestion de déchets (générés tout au long du parcours).
- Pour pouvoir donner une visibilité aux multiples avantages que l'AUP apporte aux villes et à leurs habitants, il est essentiel d'établir **une vision intégrée entre les différents Initiatives de l'AUP.** Ainsi, il devient possible de réaliser une mosaïque des types d'AUP dans laquelle les différentes prestations se complètent et deviennent plus robustes en termes de résultats.
- La création des agendas de l'AUP dépend simultanément de la nécessité de combler les lacunes institutionnelles, lorsqu'il n'existe pas de cadres juridiques et réglementaires encadrant le développement d'initiatives, et des actions permettant la multiplication des initiatives, en terme de quantité, d'étendue et de reproduction.
- Il est d'une importance fondamentale que l'agenda résulte d'un processus participatif incluant les différents acteurs de la chaîne de valeur et du territoire. Cela s'explique par le fait qu'un indicateur peut avoir des résultats positifs pour un acteur, mais négatifs pour un autre, et qu'il peut également diverger de ce qu'il représente pour la société dans son ensemble. Ainsi, le processus participatif aide à cartographier ces valeurs contrastées et encourage à ce que les actions développées soient inclusives.
- En termes de gouvernance, **la gestion municipale est comprise comme un facilitateur,** et non centralisateur, de la planification et de l'exécution de l'agenda de l'AUP. C'est pourquoi la construction et la formalisation de partenariats avec des universités, des entreprises, des propriétaires privés, des écoles, des collectifs de résidents, des entités de la société civile et autres sphères publiques (gouvernements étatiques et fédéral) est fondamentale pour renforcer le programme.

## Agendas municipaux de l'agriculture urbaine et périurbaine : un guide pour intégrer l'agriculture dans la planification urbaine

[Accéder à la version complète de ce document](#)

**ÉDITION FRANÇAISE** : Janvier 2025

**COORDINATION** : Le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le TEEB Agriculture et alimentation

**EXÉCUTION** : Centre d'études sur le développement durable du FGV São Paulo (FGVces)

**PARTENARIAT**: Coordination Générale de l'Agriculture Urbaine et Périurbaine / Département pour la promotion d'une alimentation adéquate et saine / Secrétariat national pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle / Ministère du Développement et des Affaires Sociales Assistance, Famille et Lutte contre la Faim

**ÉQUIPE TECHNIQUE ET EXÉCUTIVE**: Ana Coelho (FGVces), Élcio Magalhães (CGAUP - Ministère de la Citoyenneté), Jay van Amstel (TEEB Agrifood/PNUMA), Jéssica Chryssafidis (FGVces), Kelliane Fuscaldi (CGAUP - Ministère de la Citoyenneté), Luis Claudio Romaguera Pontes (Département de Structuration des Équipements Publics – Ministère de la Citoyenneté), Monica Lopez Conlon (TEEB Agroalimentaire/PNUMA), Regilane Fernandes (CGAUP – Ministère de la Citoyenneté).

**COMITÉ TECHNIQUE ET DIRECTIONNEL DU PROJET**: Adriana Figueira (Secrétaire Exécutive de l'Agriculture Urbaine de Recife), Ana Flávia Badue (Instituto Kairós), Ana Paula Gomes da Silva (Instituto Agronomique de Pernambuco), André Ruoppolo Biazoti (Instituto Pólis et Collectif National d'Agriculture Urbaine), Betty Nogueira Rocha (UFRRJ), Christiano Nascif (Surintendant de Senar Minas), Claudio Lucas Capeche (Embrapa Solos), Ednaldo Michellon (Paraná Mais Orgânico et CerAUP/UEM), Estevan Felipe Pizarro Muñoz (GEPAD/UFRGS et LACAF/UFSC), Eugênio Martins de Sá Resende (Association de l'agriculture biologique et de l'agroécologie de Zona da Mata MG), Fernando de Mello Franco (Université Mackenzie), Francisco Itamar (Institut de l'Homme et de l'Environnement de l'Amazonie – IMAZON), Ítalo Lüdke (Embrapa Hortaliças), Janaína Pinheiro (SECLIMA/Mairie de São Paulo), João Flávio Bomfim Gomes (Embrapa Tabuleiros Costeiros), Juarez Alves Martins (Horta Linda), Jussara Maysa Silva Campos (Institut Fédéral du Tocantins), Aldineia Pereira (Femmes du GAU), Leonnardo Furquim (Mairie de São Paulo), Lia Palm (Mairie de São Paulo), Liziana Maria Rodrigues (Système FAEMG), Margarida Gorga (Embrapa Hortaliças), Maria Alice Mendonça (Université fédérale de Viçosa), Marta dos Santos Freire Ricci (Embrapa Agrobiologia), Michelle Jacob (LabNutrir, Département de Nutrition, UFRN), Nelson Reis Claudino Pedrosa (Association mondiale pour le développement durable), Olivo Dambrós (Unicafes), Peter H. May (UFRRJ), Regiane Nigro (Instituto Kairós), Rogério Lucio Vianna Jr. (EMATER-DF), Semíramis Rabelo Ramalho Ramos (Embrapa Alimentation et Territoires), Thais Mauad (Faculté de Médecine, USP), Yara Maria Chagas de Carvalho (IEA/APTA et RBCV-SP), Zilma Borgès de Souza (FGV-EAESP, CEAP/FGV et Lap2d/UNB).

### REMERCIEMENTS AUX RESPONSABLES PUBLICS

**PERSONNES INTERVIEWÉES** : Adriana Figueira (Mairie de Recife-PE), Darklane Rodrigues Dias (Belo Mairie d'Horizonte-MG), Lia Palm (Mairie de São Paulo-SP), Marcos Lira et Marivaldo Passos (Mairie de Marabá-PA), Samirelle Silvano Messias (Hôtel de Ville de Maringá-PR), et Warley Raimundo de Paula (Mairie de Sete Lagoas Hall-MG)

**TRADUCTION**: Marcel Marloie

**RÉVISION FRANÇAISE**: Anaëlle Cathelineau

**FINANCEMENT**: Cette initiative a été réalisée avec le soutien de l'Instrument de Partenariat de Union européenne.

Conception graphique et direction artistique: Chico Max - [chicomax.com.br](http://chicomax.com.br)  
Révision: 3GB Comunicação Corporativa





## RÉFÉRENCES

- BRASIL. DECRETO N. 7.272, DE 25 DE AGOSTO DE 2010. REGULAMENTA A LEI 11.346/2006 E INSTITUI A POLÍTICA NACIONAL DE SEGURANÇA ALIMENTAR E NUTRICIONAL - PNSAN. BRASÍLIA, DF, AGO. 2010.
- BRASIL. LEI N. 11.326, DE 24 DE JUL. DE 2006. POLÍTICA NACIONAL DA AGRICULTURA FAMILIAR E EMPREENDIMENTOS FAMILIARES RURAIS. BRASÍLIA, DF, JUL. 2006.
- BRASIL. LEI N. 11.346, DE 15 DE SETEMBRO DE 2006. CRIA O SISTEMA NACIONAL DE SEGURANÇA ALIMENTAR E NUTRICIONAL - SISAN. BRASÍLIA, DF, SET. 2006.
- BRASIL. PORTARIA N. 467, DE 07 DE FEVEREIRO DE 2018, DO MINISTÉRIO DO DESENVOLVIMENTO SOCIAL. INSTITUI O PROGRAMA NACIONAL DE AGRICULTURA URBANA E PERIURBANA.
- BRAUN, J., AFSANA, K., FRESCO, L.O. ET AL. FOOD SYSTEM CONCEPTS AND DEFINITIONS FOR SCIENCE AND POLITICAL ACTION. *NAT FOOD* 2, 748–750, 2021.
- BUARQUE, S. C. CONSTRUINDO O DESENVOLVIMENTO LOCAL SUSTENTÁVEL. RIO DE JANEIRO: GARAMOND, 2008
- CABANNES, Y. (2012) PRO-POOR LEGAL AND INSTITUTIONAL FRAMEWORK FOR URBAN AND PERIURBAN AGRICULTURE. ROMA: FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS – FAO.
- CARNEIRO, M.J. E MALUF, R.S. (ORGS.) PARA ALÉM DA PRODUÇÃO: MULTIFUNCIONALIDADE E AGRICULTURA FAMILIAR. RIO DE JANEIRO: MAUAD, 2003.
- CENTRO DE ESTUDOS EM SUSTENTABILIDADE DA FUNDAÇÃO GETULIO VARGAS (FGVCS). AGENDA DE DESENVOLVIMENTO TERRITORIAL PARA A REGIÃO DA BR-139 : FORTALECENDO TERRITÓRIOS DE BEM VIVER. 2021. DISPONÍVEL EM: <[https://eaesp.fgv.br/sites/eaesp.fgv.br/files/u641/fgvces\\_-\\_agenda\\_de\\_desenvolvimento\\_territorial\\_para\\_a\\_regiao\\_da\\_br-319.pdf](https://eaesp.fgv.br/sites/eaesp.fgv.br/files/u641/fgvces_-_agenda_de_desenvolvimento_territorial_para_a_regiao_da_br-319.pdf)>
- CHIODI, R.E.; MORUZZI MARQUES, P.E. MULTIFUNCIONALIDADE DA AGRICULTURA E SERVIÇOS AMBIENTAIS: APROXIMAÇÕES E DISTANCIAMENTOS COMO REFERENCIAIS DE POLÍTICAS PÚBLICAS. *DESENVOLVIMENTO EM QUESTÃO*, ANO 16, N. 45, out/dez. 2018.
- CRIPPA, M; SOLAZZO, E; GUIZZARDI, D; MONFORTI-FERRARIO, F; TUBIELLO, F; LEIP, A. FOOD SYSTEMS ARE RESPONSIBLE FOR A THIRD OF GLOBAL ANTHROPOGENIC GHG EMISSIONS. *NATURE FOOD*, v. 02, p. 198-209, 2021.
- DEELSTRA, T.; GIRARDET, H. (2000) URBAN AGRICULTURE AND SUSTAINABLE CITIES. IN: BAKKER, N.; DUBBELING, M.; GÜNDEL, S.; SABEL-KOSCHELLA, U.; ZEEUW, H. (Ed.). *GROWING CITIES, GROWING FOOD: URBAN AGRICULTURE ON THE POLICY AGENDA*. FELDAFING: DEUTSCHE SITTFUNG FÜR INTERNATIONALE ENTWICKLUNG, 2000. P. 43-65.
- DUBBELING, M. (2011) INTEGRATING URBAN AGRICULTURE IN THE URBAN LANDSCAPE. *URBAN AGRICULTURE MAGAZINE*, 25: 43–46.
- DUCHEMIN, E., WEGMULLER, F., AND LEGAULT, A.-M. (2008). URBAN AGRICULTURE: MULTIDIMENSIONAL TOOLS FOR SOCIAL DEVELOPMENT IN POOR NEIGHBOURHOODS. *FIELD ACTIONS SCIENCE REPORTS*, 1 (1), 43–52.
- ESCOLHAS. MAIS PERTO DO QUE SE IMAGINA: OS DESAFIOS DA PRODUÇÃO DE ALIMENTOS DA METRÓPOLE DE SÃO PAULO. INSTITUTO ESCOLHAS, SÃO PAULO, 2021.
- FAO. FOOD AND AGRICULTURAL ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS. *GROWING GREENER CITIES IN LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN*. 2014.
- GONÇALVES, R. G. G. HORTAS URBANAS, ESTUDO DO CASO DE LISBOA. DISSERTAÇÃO DE MESTRADO EM ENGENHARIA AGRONÔMICA. INSTITUTO SUPERIOR DE AGRONOMIA, UNIVERSIDADE DE LISBOA, LISBOA, 2014.
- GUSSI, A.; SANTOS FILHO, C.; ALMEIDA, G. F. B. A EXPERIÊNCIA DE FOMENTO PÚBLICO A FUNDOS ROTATIVOS SOLIDÁRIOS NO NORDESTE: O CASO DA REDE BODEGA. BRASÍLIA, DF: IPEA, 2012.
- KHATOUNIAN, C. A. A RECONSTRUÇÃO AGROECOLÓGICA DA AGRICULTURA. BOTUCATU: AGROECOLÓGICA, 2001.
- LIN, BRENDA B.; PHILPOTT, STACY M.; JHA, SHALENE. THE FUTURE OF URBAN AGRICULTURE AND BIODIVERSITY-ECOSYSTEM SERVICES: CHALLENGES AND NEXT STEPS. *BASIC AND APPLIED ECOLOGY*, v. 16, n. 3, p. 189-201, 2015.
- MCCLEINTOCK, N., COOPER, J., & KHANDESHI, S. ASSESSING THE POTENTIAL CONTRIBUTION OF VACANT LAND TO URBAN VEGETABLE PRODUCTION AND CONSUMPTION IN OAKLAND, CALIFORNIA. *LANDSCAPE AND URBAN PLANNING*, 111(1), 46-58.
- MOUGEOT, L. J. A. AGROPOLIS: THE SOCIAL, POLITICAL AND ENVIRONMENTAL DIMENSIONS OF URBAN AGRICULTURE. EARTHSCAN, LONDON, 2005.
- MOUGEOT, L. AGROPOLIS: THE SOCIAL, POLITICAL AND ENVIRONMENTAL DIMENSIONS OF URBAN AGRICULTURE. OTTAWA: EARTHSCAN, IDRC. 2005.
- NEWELL ET AL. ECOSYSTEM SERVICES OF URBAN AGRICULTURE AND PROSPECTS FOR SCALING UP PRODUCTION: A STUDY OF DETROIT. *CITIES*, 124, 2022.
- OLIVEIRA, L. DO C. A. DE; ALVES, C. G.; DALA PAULA, B. M. AGRICULTURA URBANA E MIGRAÇÕES: PROCESSOS DE RESISTÊNCIA E INTERCULTURALIDADE. *REVISTA DA UNIVERSIDADE FEDERAL DE MINAS GERAIS, BELO HORIZONTE*, v. 25, n. 1 e 2, p. 198-223, 2018. DOI: 10.35699/2316-770X.2018.19538. DISPONÍVEL EM: <https://periodicos.ufmg.br/index.php/revistadaufmg/article/view/19538>. ACESSO EM: 13 OUT. 2022.
- ONU (2015). OBJETIVOS DE DESENVOLVIMENTO SUSTENTÁVEL. DISPONÍVEL EM: <https://brasil.un.org/pt-br/sdgs>
- ONU (2017). NOVA AGENDA URBANA. DISPONÍVEL EM: <<https://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-Portuguese-Brazil.pdf>>.
- PEREIRA, A.S. ANÁLISE DAS TENDÊNCIAS DE APLICAÇÃO DO CONCEITO DE PERIURBANO. *TERRA PLURAL, PONTA GROSSA*, v.7, n.2, p. 287-304, JUL/DEZ. 2013.
- PETERSEN, P. F., WEID, J. M., FERNANDES, G. B. GESTÃO AMBIENTAL NA AGRICULTURA, INFORME AGROPECUÁRIO, BELO HORIZONTE, v. 30, n 252, P. SET/OUT, 2009.
- PORTO, LYA; GIACCHE, G.; ALVES, M. A. REDES, MOVIMENTOS SOCIAIS E AÇÃO PÚBLICA: O CASO DA AGRICULTURA URBANA EM SÃO PAULO. IN: 54 SOBER, 2016, MACEIÓ. CONGRESSO DA SOCIEDADE BRASILEIRA DE ECONOMIA, ADMINISTRAÇÃO E SOCIOLOGIA RURAL. BRASÍLIA: SOCIEDADE BRASILEIRA DE ECONOMIA, ADMINISTRAÇÃO E SOCIOLOGIA RURAL, 2016.
- PRADHAN, PRAJAL & SAPKOTA, TEK & KROPP, JÜRGEN. (2021). WHY FOOD SYSTEMS TRANSFORMATION IS CRUCIAL FOR ACHIEVING THE SDGs. *RURAL* 21. 55. 10-12.
- PREISS, V. P., SCHNEIDER, S. (ORGS). SISTEMAS ALIMENTARES NO SÉCULO XXI: DEBATES CONTEMPORÂNEOS. PORTO ALEGRE: EDITORA DA UFRGS, 2020.
- RICHARD, A.; SCARSI, F.; FOSSE, J. LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES TERRITORIALISÉS : CINQ RETOURS D'EXPÉRIENCE. ANALYSE THÈMA. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. 2017.
- TEEB. TEEB FOR AGRICULTURE & FOOD SCIENTIFIC AN ECONOMIC FOUNDATIONS REPORT. GENEVA: UN ENVIRONMENT, 2018. ISBN: 9789280737028. DISPONÍVEL EM: [http://teebweb.org/wp-content/uploads/2018/11/FOUNDATIONS\\_REPORT\\_FINAL\\_OCTOBER.PDF](http://teebweb.org/wp-content/uploads/2018/11/FOUNDATIONS_REPORT_FINAL_OCTOBER.PDF) (ACESSO EM 08/12/2021)
- SINGER, P. I. INTRODUÇÃO À ECONOMIA SOLIDÁRIA. SÃO PAULO: FUNDAÇÃO PERSEU ABRAMO, 2002, p. 07-23.
- SONINO, R. THE NEW GEOGRAPHY OF FOOD SECURITY: EXPLORING THE POTENTIAL OF URBAN FOOD STRATEGIES. *THE GEOGRAPHICAL JOURNAL*, v. 182, n. 2, p. 190–200, JUN. 2016.
- UNEP. UNITED NATIONS ENVIRONMENTAL PROGRAMME. THE NATURE-BASED SOLUTIONS FOR CLIMATE MANIFESTO. AUGUST 14, 2010.
- WEZEL, ET AL. AGROECOLOGY AS A SCIENCE, A MOVEMENT AND A PRACTICE. A REVIEW. *AGRONOMY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT*, SPRINGER VERLAG/EDP SCIENCES/INRA, 29 (4), pp.503-515, 2009.

